

plus jamais été question sous le régime libéral.

L'honorable député de Gloucester n'a pas demandé au ministre des Travaux publics du gouvernement de ressusciter ce programme pour aider financièrement sa circonscription ou la province du Nouveau-Brunswick. A cette époque, sa circonscription ne recevait des ministériels de son parti qu'environ \$400,000 d'aide au titre des travaux publics. L'an dernier, le gouvernement actuel nous a accordé une somme de près de \$800,000. N'est-ce pas là de l'aide financière réelle pour le Nouveau-Brunswick?

Nous avons chez nous un ouvrage qui revet beaucoup d'importance pour mes commentants, savoir le pont Campobello-Lubec. Bien entendu, ce n'est pas moi qui ai creusé le détroit qui sépare Campobello de l'État du Maine. Ce détroit existait avant la venue des blancs, et il était là tout le temps du régime libéral. Or, de nombreuses délégations sont venues demander à ce régime la construction d'un pont qui assurerait, en tout temps, aux gens de la région un accès facile à la terre ferme. Mais le régime libéral a toujours fait la sourde oreille à cette requête.

Le député de Gloucester ne s'est pas levé pour dire: «Je suis du Nouveau-Brunswick et les citoyens du Nouveau-Brunswick ont besoin de ce pont.» D'après le compte rendu, il n'a rien dit, et mon prédécesseur pas beaucoup plus. Pourtant, il a demandé à l'honorable M. Robert H. Winters de déposer la correspondance; si vous examinez la correspondance, vous constaterez que l'honorable M. Robert H. Winters a rejeté toute responsabilité à propos de ce projet. Mais je veux être juste. Il a déclaré que le gouvernement fédéral paierait peut-être la moitié de ce qu'il en coûterait au Canada; voilà où en était la chose quand le gouvernement actuel a pris le pouvoir en 1957.

En 1958, l'honorable M. Howard Green, alors ministre des Travaux publics, a fait adopter à la Chambre un bill rendant possible la construction du pont Campobello-Lubec. L'île de Campobello est maintenant reliée au Maine par des travées d'acier; d'ici peu, d'ici quelques mois, le pont sera ouvert à la circulation et permettra de passer sans difficulté de Campobello au Maine.

Les candidats libéraux du Nouveau-Brunswick auront de la peine à convaincre les citoyens de Campobello que le parti libéral sait ce qu'il faut faire. Il n'a certes pas su comment répondre à l'appel de la population de Campobello. Je reconnais que mon honorable ami de Gloucester connaît très bien l'industrie de la pêche, mais quand le gouvernement qu'il appuyait a diminué de près de \$400,000 les crédits pour la pêche du

Nouveau-Brunswick, il n'a pas élevé une seule protestation. Maintenant, il prend la parole à la Chambre pour déclarer que le gouvernement ne fait pas ce qu'il devrait faire pour les pêcheries.

Avant de me rasseoir, je vais indiquer quelques dépenses concernant la pêche de la ville de St. Andrews. Avant l'arrivée du nouveau gouvernement, la station de pêche devait être déplacée de St. Andrews dans le Nouveau-Brunswick, mais mon prédécesseur à la Chambre et sa cohorte du Nouveau-Brunswick n'ont pas élevé un seul mot de protestation. Or, si mon honorable ami voulait se donner la peine d'examiner les chiffres, il verrait que cette station biologique, cet office de recherche sur la pêche joue un très grand rôle dans l'économie du Nouveau-Brunswick.

Je voudrais indiquer quelques dépenses faites depuis l'arrivée du présent gouvernement: \$240,000 pour construction d'ouvrages nouveaux en 1957-1958 (j'arrondis les chiffres); traitements et salaires, \$480,000; recherches, y compris traitements et salaires, \$659,000; entretien, \$36,000. En 1958-1959, \$93,000 pour de nouvelles constructions; \$543,000 en traitements et salaires; \$712,000 pour les recherches; \$43,000 pour l'entretien. En 1960-1961, j'ai les chiffres ici, nous avons dépensé à St. Andrews \$82,000 pour de nouvelles constructions; \$595,000 en traitements et salaires \$757,000 pour les recherches y compris les traitements et salaires; \$48,000 pour l'entretien. En 1959, nous avons dépensé près de \$500,000 à St. Andrews pour de nouvelles constructions.

L'honorable député de Gloucester (M. Robichaud) ne saurait prétendre que le gouvernement ne vient pas en aide à l'industrie de la pêche du Nouveau-Brunswick. Quand le parti qu'il appuie était au pouvoir, nous dépensions à peu près \$57,000 par année pour la construction de bateaux de pêche. Ce montant a doublé et, avec l'augmentation de l'allocation, il grossira davantage. Nous avons porté l'octroi pour les bateaux de pêche de \$165 à \$250 le tonneau brut. Nous avons fourni une allocation de 40 p. 100 pour la construction de bateaux d'autres genres. Il se construit actuellement, dans la circonscription et dans la province voisine de Nouvelle-Écosse, quantité de bateaux qui vont accroître le rendement de la flotte. L'honorable député a parlé l'autre jour d'une diminution de 6.6 p. 100 de la pêche cette année. Permettez-moi de citer d'autres chiffres, parus après les siens. Je cite:

La valeur au débarquement du poisson, des mollusques et crustacés, dans les Maritimes, s'est élevée, en décembre, à 4 millions environ, soit \$800,000 au delà de la moyenne des trois années précédentes. L'augmentation tient surtout aux conditions atmosphériques favorables et aux prix avantageux qui ont eu cours durant la saison du homard, dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse.